



Monestier de Clermont

Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal Du 6 octobre 2014 à 20h30

PRESENTS

R.Chalvin - M.Delmas - C.Fiorucci – E. Froment - S.Godefroy – P.Hunckler – M.Lafossas - J.Lucsanszky -
D. Parlouar - C.Riondet – L.Viallard - MJ Villard

ABSENTS

Ludmila PACCALET donne pouvoir à Eric FROMENT

SECRETAIRE de SEANCE

Pierline HUNCKLER

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal

DELIBERATIONS

- ***Déclassement d'un délaissé de voirie rue du Serpaton***

En application de l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière, le Conseil Municipal de la commune de Monestier de Clermont, constate :

- Que la voie nommée Rue du Serpaton et cadastrée AH 99s.indicative, propriété de la commune de Monestier de Clermont n'est pas affectée dans sa partie sud à l'usage du public sur une surface de 153 m²

-Que cette voie sur la partie précisée ci-dessus n'est utilisée que par un seul propriétaire

-Que son classement en domaine privé de la Commune ne porterait pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par ladite voie ; fonctions qui n'existent pas aujourd'hui

En conséquence, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité ;

Prononce le déclassement de la partie de la rue du Serpaton sur une surface de 153 m² tel que précisé ci-dessus et son intégration dans le domaine privé de la commune de Monestier de Clermont.

- ***Cession de voirie à Mr et Mme SELME***

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de cession de parcelles communales au profit de Mr et Mme SELME. Ce projet comprend les parcelles suivantes : AH 97 s.indicative de 366m² et AH 99 s.indicative de 153 m².

Accord du CM

- ***Approbation RPQS de l'Eau***

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable. Ce rapport, établi par la Communauté de Communes du Trièves, doit être

présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport 2013, le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable de la commune de Monestier de Clermont, établi par la CDCT.

- ***Acquisition Parcelles de bois***

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'acquisition de parcelles de bois à Mme GOIRAND et sollicite celui-ci pour le finaliser. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ; autorise Monsieur le Maire à acquérir pour la commune de Monestier de Clermont les parcelles suivantes : Section B 62 et B 68 d'une superficie totale de 01ha 91a 83ca au prix de 5 764 euros (cinq-mille sept-cent soixante-quatre euros).

- ***Transport à la demande du balcon Est***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la suppression en 2013 par le Conseil général de la ligne 4750 « Gresse en Vercors-Les saillants du Gua » en raison d'une fréquentation quasi-inexistante, et à une demande des élus locaux du développement d'une ligne plus adaptée au contexte du territoire :

Le conseil général a accepté fin 2013 d'étudier la possibilité d'une expérimentation sur un an d'un Transport à la demande (TAD) sur les balcons Est, aux conditions que l'enveloppe budgétaire soit équivalente au montant affecté auparavant sur cette ligne, et que les communes desservies participent chacune financièrement à hauteur de 500 € maximum par an. Ce service fonctionnera 7j/7 (actionnable sur demande téléphonique au site Transisère) et desservira notre commune. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal cette participation financière de 500 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'apporter une contribution équivalente à 6,25% des dépenses HT engagées par le Département pour le fonctionnement du service de transport à la demande du Balcon Est du Vercors dans la limite de 500 € par an et précise que cette participation sera versée au Conseil Général sur présentation d'une facture au prorata.

- **SEDI Renouvellement EP 2015**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SEDI finance les travaux d'éclairage public au titre du retour de redevance R2. Il est proposé au Conseil Municipal que la Commune sollicite l'aide financière du SEDI pour les travaux sur le réseau d'éclairage public programmés en 2015. Monsieur le Maire présente le dossier technique et l'estimatif des travaux qui s'élève à 19 729.51 € TTC (dix-neuf mille sept-cent vingt-neuf euros et cinquante-un centimes). De plus, l'aide financière est conditionnée à la cession des certificats d'économie d'énergie (CEE) générés par ces travaux au SEDI. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de répartition des CEE avec le SEDI et de porter une attention particulière à la performance des équipements installés.

INFORMATIONS

Déploiement du Très Haut Débit

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une décision doit être prise concernant le déploiement du THD dans le Trièves en approuvant d'une part, la prise de compétence « réseaux de communications électroniques » et d'autre part, la signature du préaccord avec le Conseil Général. Ce transfert ne sera envisageable que si chaque Conseil donne son accord pour le financement du projet via l'attribution de compensation.

Le Conseil Municipal a choisi de délibérer au prochain conseil. En effet, certains déplorent le manque d'informations précises sur les conditions de ce déploiement et la nécessité pour la commune de financer un tel projet soulignant malgré tout un intérêt communautaire manifeste.

Demande de subvention pour Rallye du Balcon Est

Monsieur le Maire présente la demande au Conseil Municipal, refusée à l'unanimité.

Plan communal de Sauvegarde

Mise à jour des référents et numéros de téléphone.

RAPPORT DES COMMISSIONS

CCT

En introduction du Conseil Communautaire, présentation du programme « Centrales villageoises »

ADMINISTRATION GENERALE

- Modifications des statuts- Ajout de la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue à l'article L.1425-1 du CGCT
- Couverture du territoire par le Très Haut Débit (THD) numérique : préaccord Département- CCT
- Ressources humaines*
- Composition du Comité technique
- Création d'un CH.S.C.T. commun entre la Communauté de Communes et le C.I.A.S. et composition du C.H.S.C.T.
- Ratios avancement de grade
- Modification du tableau des effectifs

VIE SCOLAIRE

- Convention entre la CCT et le collège du Trièves (Mens) pour la mise à disposition de personnel intercommunal pour l'année scolaire 2014/2015
- Conventions pour la participation financière des communes du Gua et de Miribel Lanchâtre au fonctionnement de l'EMALA pour l'année scolaire 2014/2015

ENFANCE-JEUNESSE

- Convention de transfert de l'activité enfance-jeunesse de l'association familles rurales de Clelles à la Communauté de communes du Trièves

TOURISME

- Désignation des membres du conseil d'exploitation pour l'Office Intercommunal du Trièves

AMENAGEMENT- DEVELOPPEMENT

- Avenant à la convention de partenariat 2014 avec l'AURG pour l'accompagnement au lancement de la démarche TEPOS
- Approbation du plan d'actions de la deuxième Charte Forestière de Territoire Trièves 2014-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Service INSERTION

- Demande de subventions pour mise en œuvre d'actions collectives en direction des bénéficiaires du RSA (CORTI)

DECHETS

Collecte des bouteilles de gaz en déchetterie

Evolution du service de collecte des ordures ménagères

EAU POTABLE

Approbation du RPQS

ASSAINISSEMENT

Réunion avec le CG38 sur la STEP et la phase 1 sur la qualité des boues. Phase 2 Elaboration de scénarios sur les boues STEP et SPANC.

Fanjaret : recenser et vérifier les branchements

PISCINE – CAMPING

Fermeture du camping ; Liste travaux pour 2015. Hivernage après le Cross du collège.

Plus mauvaise année depuis 2007. Taux de remplissage de la saison :

1 au 15.05 : 7.99%

16 au 31.05 : 15.91%

1 au 15.06 : 25%

16 au 30.06 : 29%

1 au 15.07 : 45%

16 au 31.07 : 29%

1 au 15.08 : 75%

16 au 31.08 : 42%

1 au 15.09 : 28%

16 au 30.09 : 13%

Seul les mois de juillet et d'août permettent de couvrir le salaire. Réflexion à mener sur les périodes d'ouverture et sur un partenariat avec la piscine et le tennis.

Candidature de deux personnes pour la gérance. Le contrat actuel n'est pas conforme, il faudrait un personnel de plus.

JEPE

Sortie du Conseil Jeunes.
Démission de B.RIONDET et de M.PERLI.
Visite de l'exposition le 11 novembre au musée de MENS.

SPORT-ASSOCIATIONS

Mise à jour des plannings d'utilisation des salles. Reste un créneau pour le Foot à l'ancien gymnase.
Problème au DOJO : dégradations. Le ménage est fait 2 fois par semaine par les employés communaux.
Accélération de l'usure des tapis. Le DOJO est prévu pour 25 et utilisé en péri scolaire par 36.

ANIMATION – CULTURE

Préparation du Marché de Noël. Début des festivités dans le parc- Crèche vivante- animation musicale.
Le comité des fêtes va se réunir et définir les statuts.

MARCHE

Une benne à carton serait à mettre en place dans le triangle près de « la Diligence ».
Point à faire sur les producteurs locaux.

CIMETIERE

Recensement des soldats « Morts pour la France ».

URBANISME-PATRIMOINE

Réunion le 16 octobre sur le PLU, les règles d'urbanisme, le SCOT et la gestion foncière communale.

Commission aménagement de l'espace ; cadrage des architectes conseil, écriture de règles urbanistiques au niveau du Trièves.

Plan paysage le 09/10 couplé avec le forum TEPOS à MENS.

Permis de construire ; prochaine réunion le 20.11.
Amélioration de l'éclairage public à l'étude.

VOIRIE-TRAVAUX

« Les assises de la neige » ont eu lieu : convention à définir et préparer, organisation des tournées, prévoir éventuellement un autre véhicule.

Le câble d'éclairage public endommagé (gendarmerie) a été réparé.
Enlèvement d'un mas à l'Etaudey mais pas coupure du branchement.
Le Pont des Gagères : il reste les barrières à poser et le goudronnage.
Drainage d'une partie du parking de la Gare.
« Embellissement » : groupe de travail en place avec photo en appui.

BUDGET

Le déficit piscine-camping va peser sur le budget.

LOGEMENT

Un logement libre est à attribuer.
Réhabilitation énergétique des logements OPAC.

COMMUNICATION

Le site internet sera bientôt opérationnel.
Bulletins municipaux à distribuer par les Conseillers.

CCAS

Réunion à programmer.

DATES À RETENIR

Mercredi 8 octobre à 20 h 15 commission urbanisme
Mercredi 8 octobre à 20 h 30 commission communication
Samedi 11 octobre congrès des maires de l'Isère
Mardi 14 octobre à 18 h 30 conseil d'école primaire
Mardi 14 octobre à 20 h 30 commission travaux
Mercredi 15 octobre à 20 h marché de Noël
Jeudi 16 octobre à 20 h 15 commission urbanisme
Lundi 20 octobre à 18 h commission permis de construire
Lundi 20 octobre à 18 h 30 conseil communautaire
Mardi 28 octobre à 18 h conférence territoriale
Lundi 3 novembre à 18 h commission permis de construire
Prochain conseil lundi 3 novembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.